



Country: Cameroun
PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2021 « PAMPPa »

Project Title	PROJET D'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS (PAMPPa)
UNDAF Outcome(s):	<p>Effet UNDAF 1.1 : D'ici à 2020, les femmes et les jeunes ont un accès accru et équitable aux opportunités d'emploi décent et sont économiquement plus autonomes.</p> <p>Effet UNDAF 4.1 : D'ici à 2020, les populations (en particulier les groupes vulnérables) des zones cibles sont plus résilientes aux chocs environnementaux, sociaux et économiques.</p>
Expected CPD Outcome(s): <i>(Those linked to the project and extracted from the CPD)</i>	
Expected Output(s): <i>(Those that will result from the project and extracted from the CPD)</i>	<p>Produit 1 : Disponibilité des CPD et évaluations réalisées ;</p> <p>Produit 2 : Programme de coopération mis en œuvre selon les principes de GAR, prend en compte le Genre et les personnes vulnérables ;</p> <p>Produit 3 : Suivi-Evaluation adéquat et connaissances capitalisées ;</p> <p>Produit 4 : Ressources supplémentaires mobilisées ;</p> <p>Produit 5 : Capacités logistiques, organisationnelles, humaines et opérationnelles renforcées ;</p> <p>Produit 6 : Efficacité du partenariat et suivi des ODD.</p>
Implementing Partner:	MINEPAT/ Direction Générale de la Coopération et de l'Intégration Régionale.
Responsible Parties:	MINEPAT – MINREX.

Brief Description

Le Projet d'Appui à la Mise en œuvre du Programme Pays (PAMPPa) vise globalement à renforcer les capacités du PNUD et de ses partenaires nationaux pour une mise en œuvre efficace du programme de Coopération entre le PNUD et le Gouvernement du Cameroun. Ce projet aura une durée de 5 ans. En effet pour que le projet d'appui joue son rôle d'accélérateur pour l'atteinte des résultats du CPD, il est primordial que le PNUD et ses partenaires disposent de capacités techniques et opérationnelles adéquates pour la production des documents de planification de qualités, répondant aux exigences d'une gestion axée sur les résultats. Pour rester dans l'optique de la GAR, le Projet d'appui à la mise en œuvre du CPD devra faciliter l'élaboration et la mise en œuvre d'un mécanisme de suivi évaluation permettant d'apprécier l'évolution du programme vers l'atteinte des résultats. Dans ce même cadre, les leçons apprises de la réalisation des interventions devront être capitalisées au travers de l'élaboration d'une approche permettant d'avoir des éléments pertinents en matière de gestion des connaissances.

La mobilisation des ressources constitue aussi une des dimensions clé du projet d'appui au CPD. Dans ce cadre une stratégie de communication et de partenariat devra être définie pour la mobilisation de ressources supplémentaires en vue d'un financement adéquat des activités du programme. Compte tenu de son rôle clé dans la coopération et plus spécifiquement en matière de gestion des affaires diplomatiques et consulaires, un appui spécifique sera fait en direction du Ministère des Relations Extérieures (MINREX) en termes de renforcement de ses capacités techniques et opérationnelles. Le projet d'appui au CPD sera mis en œuvre par le MINEPAT à travers la Direction Générale de la Coopération et de l'intégration Régionale (DGCOOP) selon la modalité HACT intégrale.

Project Period: April 2021 - December 2025

Atlas Award ID: 00134753

PAC Meeting Date: 12 February 2021

2021 AWP budget: 231 650 USD

UNDP Contribution: 231 650 USD

Contrepartie Gouvernement/MINEPAT : RAS

Other Donors: RAS

Other: RAS

In-kind: RAS



Agreed by (MINEPAT)

Alamine Ousmane Mey



Agreed by (UNDP)

Jean - Luc STALON
Représentant Résident
Resident Representative

28 JUN 2021

I. ANNUAL WORK PLAN

Year: 2021

PRODUITS ESCOMPTES	RESULTATS D'ACTIVITES	TACHES	CHRONOGRAMME				PARTIE RESPONSABLE	PARTENAIRES	BUDGET					
			T1	T2	T3	T4			Description	Contribution PNUD/TRAC	Gouvernement	Autres Contributions	TOTAL USD	
Produit 1 : Le Document de Programme Pays (CPD) est finalisé Indicateurs 1.1 : Document du CPD disponible Baseline 2020 : Non Cible 2021 : Oui Indicateur 1.2 : Nombre de Rapport d'évaluation du programme disponible Baseline 2020 : 1 Cible 2025 : 2 Gender marker:	Activité 1.2: Elaboration du plan de travail annuel /Atelier synergie Livrable : Plan de travail annuel Validé	Elaboration des TDRs de l'activité et de chaque tâche								0				
		Participer aux travaux d'élaboration des PTA des autres projets du PNUD			X		DGCOOP/ MINEPAT, PNUD			2 750				2 750
	Activité 1.5 : Participation aux réunions internationales Livrables : Rapports	Participer au Conseil d'Administration du PNUD pour l'approbation du CPD		X						5 000				5 000
SOUS TOTAL PRODUIT 1													7 750	
Produit 2 : Le programme est mis en œuvre conformément au principe de la GAR et dans le respect des standards de gestion et prend en compte les priorités nationales ainsi que les	Activité 2.1 : Elaboration et validation du guide pratique pour l'utilisation du HACT à l'attention des partenaires de mise en œuvre des projets financés par le PNUD Livrable : Guide pratique pour l'utilisation du HACT validé	Elaborer les TDRs de l'activité et de chaque tâche		X						0				
		Organiser des consultations avec les agences UNFPA et UNICEF		X			DGCOOP/ MINEPAT, PNUD			300				300
	Activité 2.3 : Formations des partenaires de mise en œuvre aux procédures HACT et procédures administratives et	Elaborer les TDRs des ateliers de formation ;		X						0				

dimensions transversales genre et population les plus vulnérables. Indicateur 2.1:	Guide pratique pour l'utilisation du HACT disponible Baseline 2020 : Non	Cible 2021 : Oui Indicateur 2.2: Nombre de personnes dotées de capacités sur le HACT, la gestion financière la GAR et la prise en compte du Genre et des plus vulnérables dans les projets	Baseline 2020 : 150	Cible 2025 : 300 Indicateur 2.3: Guide pour la prise en compte de la GAR, du Genre et des personnes vulnérables dans les projets et programmes disponibles	Baseline 2020 : 0 Cible 2025 : 2	Gender marker :	Organiser des ateliers de renforcement des capacités des différents partenaires de mise en œuvre du projet, des équipes des projets et du staff PNUD	AT, PNUD	75700/ Training, Workshop and Conference	18 000	18 000	18 000	
<p>financière du PNUD</p> <p>Livrables : Rapports de formation</p>	<p>Elaborer les TDR des ateliers de formation ;</p>	<p>Recruter des experts formateurs ;</p> <p>Organiser des ateliers de renforcement des capacités des différentes équipes de projet en GAR et gestion comptable</p>	<p>Activités 2.4 : Formations sur l'utilisation du manuel des cadres programmatiques prenant en compte la GAR, le reporting axé sur les résultats et les méthodologies appropriées pour la prise en compte du genre et des personnes les plus vulnérables dans la conception et la mise en œuvre des projets et programmes</p> <p>Livrables : Rapports de formation</p>	<p>Faire le suivi post formation.</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>0</p> <p>5 000</p> <p>15 000</p>	<p>0</p> <p>5 000</p> <p>15 000</p>	<p>-</p> <p>5 000</p> <p>15 000</p>	<p>-</p> <p>5 000</p> <p>15 000</p>	
SOUS TOTAL PRODUIT 2							38 300						
<p>Produit 3 : Le mécanisme de suivi évaluation est adéquat et les connaissances</p>	<p>Rédaction des termes de référence</p>	<p>Elaborer un plan de suivi et évaluation</p>	<p>Activité 3.1 : Elaboration d'un plan de suivi évaluation conjoint ainsi qu'un mécanisme permettant la gestion des connaissances</p>	<p>Faire le suivi post formation.</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>0</p> <p>0</p>	<p>0</p> <p>0</p>	<p>-</p> <p>-</p>	<p>-</p> <p>-</p>	



<p>Produit 4 : Des ressources supplémentaires sont mobilisées pour le financement du programme de pays grâce à une visibilité accrue des projets et programmes du Cameroun réalisés avec l'appui du PNUD.</p> <p>Indicateur 4.1: Taux d'accroissement des ressources mobilisées Baseline 2020 : Cible 2026 :</p> <p>Indicateur 4.2: Stratégie de partenariat communication et de mobilisation des ressources Baseline 2020 : 0 Cible 2026 : 1</p>	<p>Activité 4.1: Elaboration/actualisation d'une stratégie intégrée de communication et de mobilisation des ressources en accompagnement au programme Pays Livrable : Document de stratégie intégrée de communication et de mobilisation des ressources disponibles</p>	<p>Recruter un consultant pour l'élaboration d'une stratégie de partenariat, de communication et de mobilisation des ressources ;</p>		<p>X</p>	<p>X</p>	<p>DGCOOP/ MINEPAT, PNUD</p>	<p>PNUD</p>	<p>71300/ Local Consultant</p>	<p>10 500</p>	<p>0</p>	<p>0</p>	<p>75700/ Training, Workshop and Conference</p>	<p>PNUD</p>	<p>71600/ Travel 74200/ Printing and publication</p>	<p>8 000</p>				
	<p>Activité 4.2: Renforcement de la visibilité des interventions du programme Pays ; Livrable : Rapport d'activité Annuel, documentaires vidéo, nombre de dépliants, Mise en place et animation des plateformes digitales, nombre de bulletins d'information, Fact sheet, etc</p>	<p>Élaborer les TDR dans le cadre de l'activité 4.2 et de chaque tâche ;</p> <p>Élaborer et valider le rapport d'activité annuel sur les interventions du programme ;</p>		<p>X</p>	<p>X</p>	<p>DGCOOP/ MINEPAT</p>	<p>PNUD</p>						<p>PNUD</p>	<p>DGCOOP/ MINEPAT, PNUD</p>	<p>8 000</p>				

Indicateur 4.3 :
 Nombre de
 partenariat avec le
 secteur privé pour
 l'appui au
 programme
Baseline : 2020 : 00
Cible 2026 : 20

Indicateur 4.4 :
 Nombre de rapport
 annuel grand public
 produit
Baseline : 0
Cible : 4

Produire et diffuser des
 documentaires vidéo sur
 la mise en œuvre du
 programme ;

X

DGCOOP/
 MINEPAT,
 PNUD

PNUD

72400/ Audio-
 visuel

8 000

8 000

SOUS TOTAL PRODUIT 4

26 500



<p>Produit 5 : Capacités logistiques, organisationnelles, humaines et opérationnelles des partenaires camerounais et du PNUD renforcées. Indicateur : Taux d'exécution des activités du projet Baseline : 0 Cible 2026 : 100%</p> <p>Indicateur : Application Diplomat déployée en externe Baseline : Non Cible 2026 : Oui</p>	<p>Activité 5.1 : Renforcement des capacités logistiques du bureau de coordination Livrable : Véhicules, matériel et fournitures de bureau disponibles</p> <p>Activité 5.4 : Appui à l'édition du guide pratique des procédures à l'usage des missions diplomatiques et autres organisations internationales accréditées au Cameroun. Livrable : Guide pratique disponible (nombre de guides édités)</p>	<p>Acquérir des véhicules et équipements de bureau</p> <p>Organiser un Atelier de relecture du guide</p>		<p>X</p> <p>X</p>	<p>DGCOOP/ MINEPAT, PNUD</p> <p>MINREX</p>	<p>PNUD</p> <p>PNUD</p>	<p>72300/ Materials, Goods and supplies</p> <p>75700/ Training, Workshop and Conference</p>	<p>50 000</p> <p>10 000</p>	<p>50 000</p> <p>10 000</p>
SOUS TOTAL PRODUIT 5									
<p>Produit 6 : L'efficacité du partenariat est promue à travers un soutien accru à la mise en œuvre des principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et du nouveau Partenariat</p>	<p>Activité 6.3 : Appui à la préparation et l'organisation du dialogue politique structuré avec les agences du Système des Nations Unies au Cameroun. Livrables : rapports</p> <p>Activité 6.6: Appui à l'élaboration des rapports nationaux volontaires sur la mise en œuvre des ODD Livrable : Rapport national volontaire sur la mise en œuvre des ODD</p>	<p>Organiser des réunions consultatives</p> <p>Organiser le DPS proprement dit</p> <p>Recruter un consultant pour la rédaction des rapports régionaux (indicateurs infranationaux).</p>		<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>MINREX, SNU</p> <p>MINREX, SNU</p> <p>MINEPAT</p>	<p>Administrations techniques/ Agences du SNU</p> <p>Administrations techniques/ Agences du SNU</p> <p>PNUD, UNICEF, INS</p>	<p>75700/ Training, Workshop and Conference</p> <p>75700/ Training, Workshop and Conference</p> <p>71300/ Local consultant</p>	<p>5 000</p> <p>10 000</p> <p>35 000</p>	<p>5 000</p> <p>10 000</p> <p>35 000</p>

<p>mondial pour une coopération efficace au service du développement en vue d'un suivi adéquat de la mise en œuvre des ODD</p> <p>Indicateur : Nombre de Rapports Nationaux Volontaires sur la mise en œuvre des ODD présenté au Forum Politique de haut niveau sur le DD Base line : 1 Cible 2025 : 3</p>	manuels de rédaction des rapports, etc) ;	Organiser un Atelier d'examen et de validation des rapports régionaux	X	MINEPAT	PNUD, UNICEF	75700/ Training, Workshop and Conference	15 000		15 000
SOUS TOTAL PRODUIT 6									
TOTAL PTA 2021									
									65 000
									231 650



II. MANAGEMENT ARRANGEMENTS

Le projet d'appui à la mise en œuvre sera géré sous la modalité de mise en œuvre Nationale (NIM) en respect des principes du HACT. Le partenaire de réalisation est la Direction Générale de la Coopération et de l'Intégration Régionale du MINEPAT. Certaines activités de ce projet, en l'occurrence celles non éligibles par les procédures du PNUD, conformément au plan de travail ci-dessus seront financées par les ressources du Gouvernement (MINEPAT)

Le comité de pilotage est la seule instance décisionnelle du projet en charge de l'orientation générale du projet et de la validation de ses résultats. Le Comité de pilotage du projet comprend les instances suivantes :

- L'Exécutif qui préside le Comité de pilotage est assuré par le MINEPAT ;
- Le fournisseur principal représentera le partenaire d'exécution et les parties responsables qui sont en charge de la réalisation des résultats du projet. Ce rôle est attribué à la DGCOOP et au PNUD ;
- Les Bénéficiaires seront les parties chargées de valider les besoins auxquels va répondre le projet et de vérifier que les solutions apportées répondent à ces besoins en tenant compte des contraintes, risques et défis du projet. Les bénéficiaires émettent leurs besoins et intérêts dans la conduite des activités du projet afin d'atteindre les cibles spécifiques fixées.

Sur le plan opérationnel, les trois niveaux d'autorité contribuent à la gestion du Programme :

- 1) Le rôle de la **Première Autorité** ou « **Project Manager** » est assuré par le Directeur National du Programme (DNP). En tant que tel, il est *l'ordonnateur sur le budget du Programme et approuve les demandes de service ainsi que les demandes de paiement pour le Programme*. Cette première autorité approuve les réquisitions pour les transactions avec bon de commande et les requêtes pour les paiements et transactions sans bon de commande. Il supervise avec l'appui du Conseiller Technique Principal (CTP) et la contribution des Points focaux au niveau du Gouvernement, la réalisation des produits spécifiés dans le Plan de Travail Annuel (PTA) selon les standards de qualité requis. Le Project Manager coordonne la bonne mise en œuvre globale du projet, ainsi que la cohérence des actions du Programme avec les politiques et orientations stratégiques.

Cette fonction est exercée dans ATLAS par le Conseiller Technique Principal à travers l'approbation des réquisitions.

En cas d'indisponibilité du DNP, celui – ci communique par écrit au PNUD, le nom et la signature de l'intérimaire, ainsi que la période d'intérim.

- 2) Le rôle de la **Deuxième Autorité** ou « **Approving Manager** » est assuré par un personnel du PNUD désigné à cet effet par le Chef du Bureau. Il agit en tant que contrôleur des procédures au niveau du PNUD. Cette autorité vérifie que les exigences procédures ont été respectées.
- 3) Le rôle de la **Troisième Autorité** ou « **Disbursing Officer** » est assuré par Le Représentant Résident Adjoint.
- 4) Le rôle de « **Project assurance** » est d'accompagner le comité de pilotage et l'équipe du Programme dans le suivi de la conformité des résultats aux normes de qualité requises. A cet effet, il s'assure de l'enregistrement régulier des progrès et de l'évolution des performances du PAMPPa. Il effectue des visites de suivi (de réalisation, des activités, des résultats...) Il s'assure que la mise en œuvre du Programme s'effectue dans le respect des normes et procédures

requis. Le rôle d'assurance de projet est tenu par le Spécialiste en Suivi et Evaluation, l'Equipe PMSU et par un Représentant de la DGCOOP.

En raison du nonaccès du DNP dans ATLAS, le CTP en collaboration avec l'expert en suivi-évaluation, mettra à jour les journaux et les rapports périodiques, sur la base des informations fournies par le DNP avant leur partage au Comité de pilotage, conformément aux dispositions du plan de communication et de suivi.

Ce dispositif décrit ci-dessus, est soutenu au quotidien par :

- a) Un Assistant Administratif et Financier (AAF) qui a la charge de la gestion administrative et financière du programme et ;
- b) Un chauffeur (cf. document susmentionné).

Les parties responsables sont les services spécifiques (Direction Générale de la Coopération et de l'Intégration Régionale) localisés au sein du MINEPAT et dans les autres Ministères impliqués, responsables d'un ou de plusieurs produits ou sous-produits et répondant clairement de la mise en œuvre et des résultats y relatifs.

Le rôle d'« **Approving Manager** » est assuré par le Directeur National du Programme à savoir le Directeur Général de la Coopération et l'Intégration Régionale, en tant que tel *il est l'ordonnateur sur le budget du programme et approuve les demandes de service ainsi que les demandes de paiement pour le projet.* Il veille à la bonne mise en œuvre du projet sur le plan global et s'assure de l'alignement des résultats avec les orientations stratégiques nationales en matière de développement et de coopération. Il joue un rôle clé pour le plaidoyer et l'appui à la mobilisation des ressources pour l'atteinte des résultats du programme. Il est assisté par (a) un *Conseiller Technique Principal* ayant une solide expérience dans les problématiques d'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la coopération multilatérale, de coordination de la coopération et du partenariat avec le Système des Nations Unies, du travail avec l'administration. En tant que conseiller du DNP, il sert également de liaison entre le DNP et le PNUD.; (b) *Un(e) assistant(e) administrative et financière (AAF) ainsi qu'un chauffeur.*

L'« **Assurance de projet** » ou *monitoring* appuie l'équipe de gestion du projet dans le suivi des résultats en conformité avec les normes de qualité requise. A cet effet, il s'assure de l'enregistrement régulier des progrès et de l'évolution des performances du programme dans la plateforme de suivi des résultats.

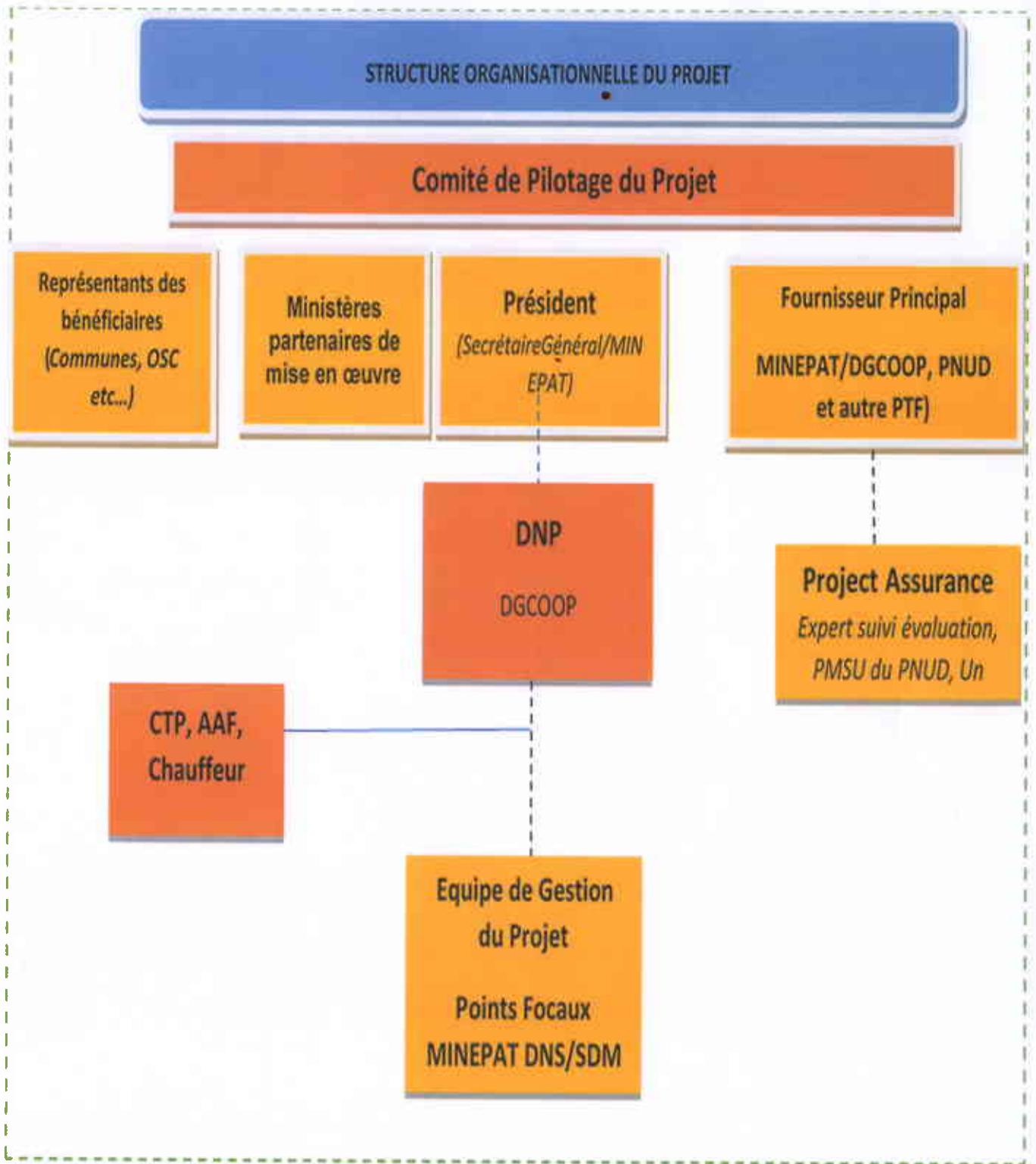
Les remises d'espèces aux Partenaires de réalisation se feront selon les dispositions du CPD, contenues dans l'alinéa 24 du CPD.

Pour assister le partenaire de réalisation, le PNUD fournit les services d'appui ci-après :

- (i) Identification et/ou recrutement du personnel pour le projet ;
- (ii) Identification et facilitation des activités de formation, des études et missions ;
- (iii) Achats de biens et services par le projet ;
- (iv) Gestion des contrats des personnels du projet recrutés par le PNUD.

Des formations seront organisées, selon les besoins, en vue du renforcement des capacités de l'équipe de mise en œuvre.

Ces services feront l'objet d'un recouvrement de coûts.



III. MONITORING FRAMEWORK AND EVALUATION

Conformément aux politiques et procédures de programmation décrites dans le Guide de l'utilisateur du PNUD, le projet sera monitoré de la manière suivante : ●

Au cours du cycle annuel

- Tous les trimestres, une évaluation de la qualité doit enregistrer les progrès accomplis dans la réalisation des résultats clés, sur la base des critères de qualité et des méthodes recensés dans le tableau de gestion de la qualité ci-dessous ;
- Le journal des problèmes doit être activé dans Atlas et mis à jour par le gestionnaire de projet afin de faciliter le suivi et la résolution des problèmes potentiels ou des demandes de modification ;
- Sur la base de l'analyse de risque initiale soumise (voir annexe 1), un journal des risques doit être activé dans Atlas et régulièrement mis à jour en examinant l'environnement externe susceptible d'affecter la mise en œuvre du projet ;
- Sur la base des informations ci-dessus consignées dans Atlas, le responsable du projet soumettra au Comité de Pilotage du projet un Rapport d'Avancement du Projet (RAP)) à travers le PQA, en utilisant le format de rapport standard ;
- Le journal des leçons du projet doit être activé et régulièrement mis à jour pour assurer un apprentissage et une adaptation continue au sein de l'organisation et pour faciliter la préparation du rapport sur les leçons apprises à la fin du projet ;
- Le plan de monitoring doit être activé dans Atlas et mis à jour pour suivre les actions / événements.

Annuellement

- **Rapport de Revue Annuelle.** Un rapport d'examen annuel doit être préparé par le gestionnaire de projet et communiqué au Comité de pilotage et Comité de Résultats du projet. Au minimum, le rapport d'examen annuel doit comprendre le format standard Atlas pour le QPR couvrant l'ensemble de l'année avec des informations mises à jour pour chacun des éléments susmentionnés du QPR, ainsi qu'un résumé des résultats obtenus par rapport aux objectifs annuels prédéfinis au niveau des résultats ;
- **Revue Annuelle du Projet.** Sur la base du rapport ci-dessus, un examen annuel du projet doit être effectué au cours du quatrième trimestre de l'année ou peu après, afin d'évaluer les résultats du projet et d'évaluer le plan de travail annuel pour l'année suivante. Au cours de la dernière année, cet examen constituera une évaluation finale. Cet examen est dirigé par le comité de projet et peut impliquer d'autres parties prenantes selon les besoins. Il s'attachera à déterminer dans quelle mesure des progrès ont été accomplis en ce qui concerne les produits et à ce qu'ils restent alignés sur les résultats appropriés.

IV. LEGAL BACKGROUND

Le Plan de travail annuel, qui, avec le CPD signé par le Gouvernement et le PNUD, constituent un document de Programme tel que défini dans l'Accord de Base Type relatif à l'assistance (SBAA). Par ailleurs, toutes les dispositions du CPD sont applicables à ce document.

En accord avec l'article III de l'Accord de Base Type relatif à l'assistance conclu entre le PNUD et le Gouvernement du Cameroun le 25 octobre 1991, ou la responsabilité de la sûreté et de la sécurité du partenaire de réalisation, de son personnel et de ses biens, ainsi que des biens du PNUD placés sous la garde des Partenaires de mise en œuvre, incombe aux Partenaires de réalisation.

Le Partenaire de réalisation devra :

- a) Mettre en place un plan de sécurité approprié et le maintenir, en prenant en considération la situation de la sécurité dans le pays de mise en œuvre du Programme ;
- b) Assumer tous les risques et responsabilités liés à la sécurité de la pleine exécution du plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place, et d'en proposer des modifications si nécessaire. Le fait de ne pas mettre en œuvre et de tenir un plan de sécurité approprié tel qu'il est requis ci-après sera considéré comme une violation de cet accord.

Les Partenaires de réalisation s'engagent à entreprendre tous les efforts raisonnables pour veiller à ce qu'aucun des fonds reçus en vertu de ce Document de Programme ne soit utilisé pour soutenir des personnes ou des entités associées au terrorisme et que les bénéficiaires des sommes éventuellement fournies par le PNUD ci-dessous n'apparaissent pas sur La liste tenue par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). La liste est accessible au <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>. Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance ou les sous-accords conclus dans le cadre de ce Document de Projet afin d'assurer une gestion financière saine des ressources du projet.